

DÉMOLITION DU MOULIN "LEMOINE" SUR LA SEINE
CHÂTILLON SUR SEINE 2024
Christian Labeaune









Création d'une zone d'expansion de crue urbaine



Objectif : aménagement global du site Lemoine

Problématiques actuelles du site

- La Seine étant classée en liste 2, tous les ouvrages présents sur son cours et faisant obstacle doivent être aménagés et gérés pour assurer la **continuité écologique** et sédimentaire.
- Le site est situé en **zone rouge** du Plan de Prévention du Risque Inondation avec plusieurs établissements publics situés à proximité (centre de secours, lycée, collège, EPHAD, crèche).
- Le moulin n'étant plus fonctionnel, partiellement détruit et accessible à tous, il présente un **risque pour la sécurité** et peut constituer un lieu de squat.



Réduction du risque inondation par l'effacement du moulin et la création d'une ZEC urbaine en abaissant les terrains et jardins Lemoine.

Montant estimatif : 1 800 000 € HT

Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement du moulin.

Restauration hydromorphologique : création de banquettes, recharges granulométriques, aménagement de blocs abris...

Aménagement paysager : création d'un sentier pédagogique, aire de repos...



Partenaires :
Conception graphique : EPAGE Sequana. Illustrations : www.frepik.fr





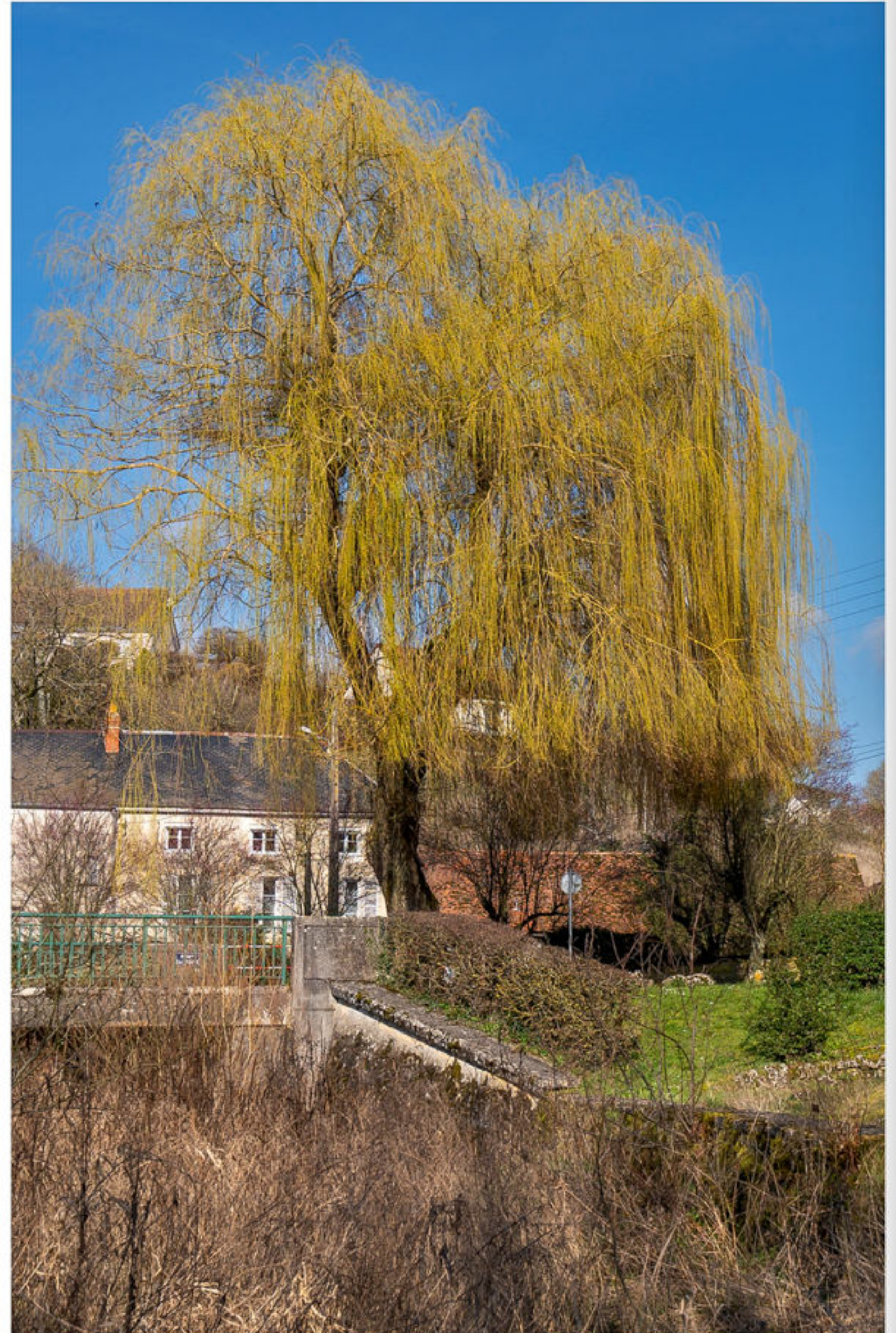
















SeQuana EPAGE Reunion
21 Rue Charles Béraud
21400 Châtillon-sur-Seine

PERMIS DE DEMOLIR

N° PERMIS: P0517 124 23 0200
EN DATE DU: 28/01/2023
BENEFICIAIRE: EPAGE SEQUANA

NATURE DES TRAVAUX: Démolition totale de 6 bâtiments, rue de Seine et promenade de la grande DOUVE à Châtillon-sur-Seine (21430).
Référence cadastrale: 432 435 436, 437 de la section 803-1-2-30-31-30303-32.

SURFACE DES BATIMENTS A DEMOLIR: 1000 m²
HAUTEUR DES BATIMENTS A DEMOLIR: 28 m
SUPERFICIE DU TERRAIN: 4726 m²

LE DOSSIER PEUT ETRE CONSULTÉ A:
Mairie de Châtillon-sur-Seine
Place de la Résistance
21400 Châtillon-sur-Seine

TAUW

Objectif : aménagement global du site Lemoine

Problématiques actuelles du site

- Le site est classé en zone S, sous les atteintes prévues par son statut et faisait initialement l'objet d'un arrêté de classement pour assurer la préservation biologique et paysagère.
- Le site est situé en zone rouge du Plan de Protection du Bassin Inondable avec plusieurs établissements publics situés à proximité (école de secteur, lycée, collège, EPAD, etc.).
- Le moulin a été plus ou moins partiellement détruit et actuellement, il présente un danger pour la sécurité et peut constituer un frein au projet.

Montant estimé: 1 800 000 € HT

Aménagement global du site Lemoine

Requalification de la continuité écologique par l'effacement du moulin.

Requalification paysagère: création d'un espace pédagogique, aménagement de zones d'activités.

ABATAGE DES ARBRES SUR LE SITE DU MOULIN LEMOINE

POURQUOI COUPER LES ARBRES ?
Les arbres situés sur le site du moulin Lemoine sont des arbres morts ou en train de mourir. Ils constituent un danger pour la sécurité et peuvent constituer un frein au projet.

REPLANTATION PREVUE
UN ARBRE COUPÉ = DEUX ARBRES PLANTÉS

Partenaires: eau de France, LAC, etc.













































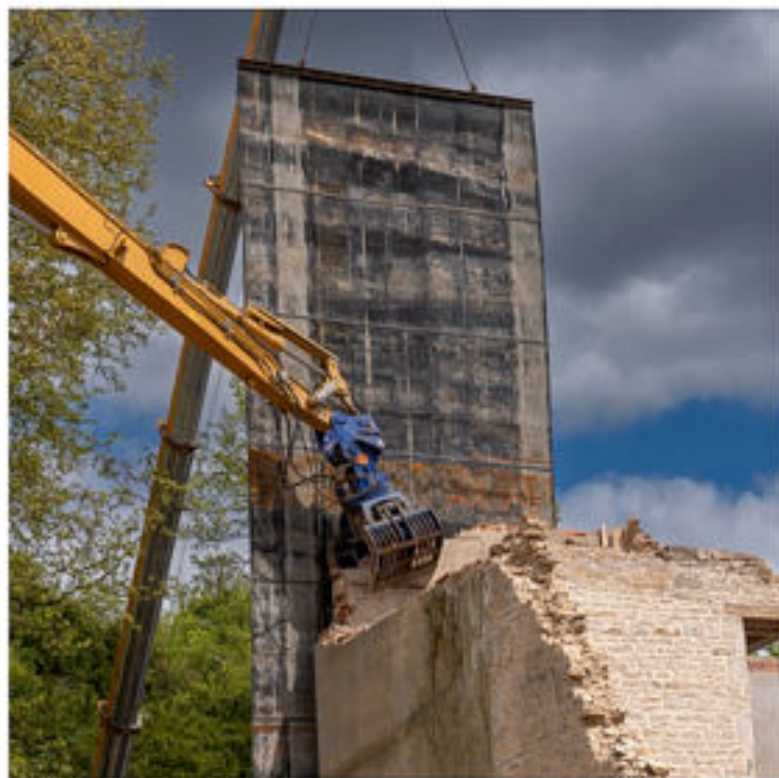




























































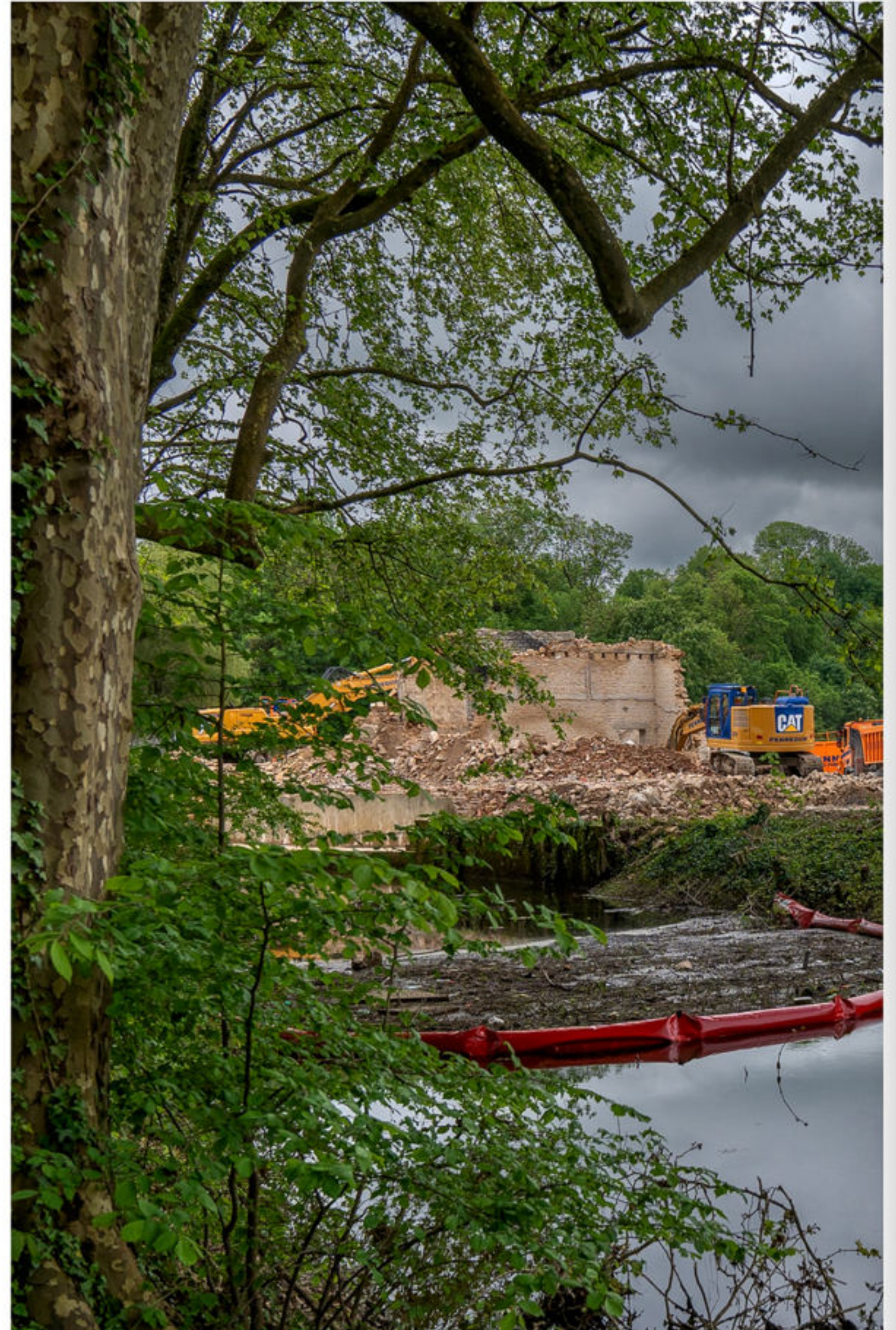






























PHOTOGRAPHIES ©2024 WWW.CHRISTIAN.LABEAUNE.FR
vidéos sur: youtube.com/playlist?list=PLjazDfyJ1j90GDHR-b8NwCqM--IWwwW1

